

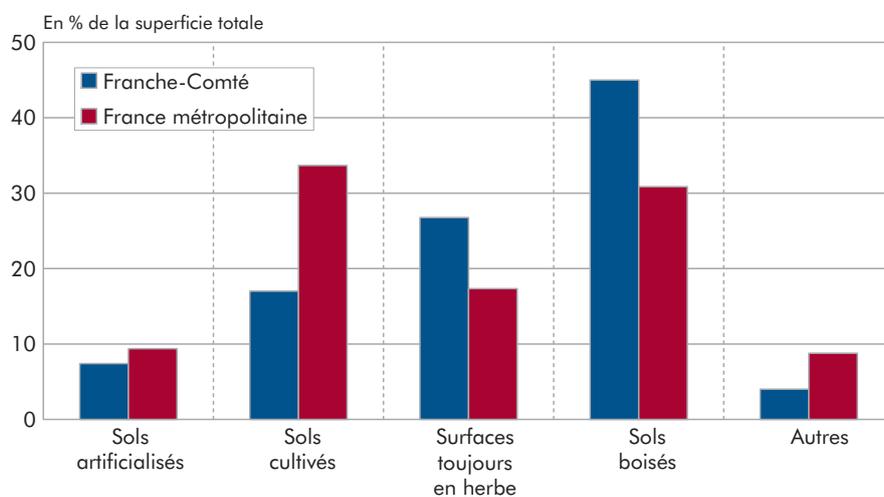
État des lieux de la filière forêt-bois en Franche-Comté

La Franche-Comté dispose d'une ressource en bois abondante. Elle est la troisième région la plus boisée de métropole avec 45 % de couverture forestière sur son territoire. La filière forêt-bois régionale compte 3 200 établissements dont un millier emploie au total 10 100 salariés, les autres établissements correspondant à des entrepreneurs individuels. La pérennité des activités et de l'emploi de la filière est un enjeu important en milieu rural, où le poids de la filière dépasse parfois 10 % de l'emploi total. Conformément à la vocation forestière de la Franche-Comté, les activités les plus en amont de la filière (sylviculture et exploitation forestière, travail du bois) sont surreprésentées par rapport à la moyenne française. D'autres activités telles que l'industrie du meuble en Haute-Saône, la fabrication d'objets divers en bois dans le Jura, ou l'industrie du papier et du carton, qui ont un poids localement important, sont peu connectées avec les autres acteurs locaux de la filière et sont soumises à une forte concurrence. L'utilisation croissante du bois dans la construction et le développement du bois énergie appuyé par le plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté sont des sources de dynamisation de la filière forêt-bois franc-comtoise.

Le bois en Franche-Comté : une ressource abondante en feuillus

La Franche-Comté est la troisième région la plus boisée de France métropolitaine après l'Aquitaine et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2012 ⁽¹⁾, bois et forêts couvrent 740 000 hectares en Franche-Comté, soit 45 % de la superficie totale de la région, contre 30 % en moyenne en France métropolitaine. Toutes essences confondues, la Franche-Comté possède 143 millions de m³ de bois sur pied, soit 7 % du total métropolitain. Or, la forêt franc-comtoise représente seulement

Occupation des sols par usage



4,5 % de la forêt métropolitaine. La qualité des peuplements riches en bois sur pied explique cet écart.

La forêt est fortement présente sur la quasi-totalité du territoire, à l'exception du Sundgau dans le Territoire de Belfort, des vallées et des plaines de la Saône et de la Bresse jurassienne. Riche et variée en raison du relief de la région, elle est marquée par la prédominance des feuillus (70 % de la surface et 63 % du volume sur pied), parmi lesquels le chêne représente l'espèce la plus répandue. Le bois de ces feuillus est utilisé principalement dans l'industrie de l'ameublement, et comme bois de chauffage, sous forme de bûches. Les résineux occupent 30 % de la surface forestière et fournissent principalement du bois pour la construction. Ils sont très présents sur les reliefs du Jura et des Vosges cristallines.

Avec 53,5 % de la superficie forestière totale, la forêt publique est majoritaire en Franche-Comté contrairement à la moyenne française où trois quarts de la forêt appartient à des propriétaires privés. Pour l'essentiel, il s'agit de forêts communales. Une grande partie du patrimoine forestier de la région est ainsi directement gérée par l'Office National des Forêts (ONF), qui a en charge l'entretien et la protection des forêts, leur valorisation économique et l'accueil du public. Cette particularité régionale contribue notamment à une meilleure valorisation de la forêt franc-comtoise.

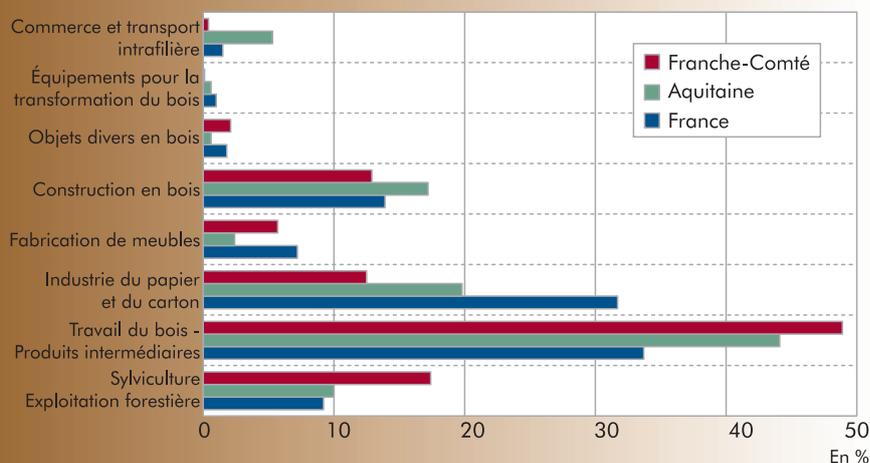
De grandes parcelles favorisent l'exploitation de la ressource

Alors que la production biologique de la forêt comtoise est estimée à environ 5 millions de m³ par an, la récolte régionale de bois n'atteint pourtant que 3,5 millions de m³ par an, soit 70 % de l'accroissement

Noyau de la filière franc-comtoise : un poids bien plus important de la filière forêt-bois qu'en moyenne française

Le noyau de la filière forêt-bois (cf. sources et méthodes) est constitué des établissements relevant des activités de la nomenclature NAF rev2 complètement intégrées dans la filière. Le noyau de la filière forêt-bois ne comprend pas toutes les activités de la filière, son champ est plus restreint mais il permet de réaliser des comparaisons régionales. Le noyau de la filière franc-comtoise représente 74 % des effectifs salariés de la filière forêt-bois de la région. 2,7 % des établissements de Franche-Comté appartiennent au noyau de la filière forêt-bois, contre 1 % au niveau national. Selon ce critère, la région se situe au deuxième rang métropolitain, à égalité avec l'Aquitaine, juste derrière le Limousin (3,7 % des établissements). Ce poids s'explique par l'importance de la sylviculture et de l'exploitation forestière en Franche-Comté, où l'activité est répartie sur un grand nombre d'établissements.

Répartition des effectifs du noyau de la filière forêt-bois



Source : Insee (Clap 2010)

Le noyau de la filière franc-comtoise emploie 1,8 % des salariés de la région, ce qui la classe au 5^e rang métropolitain de ce point de vue.

Comparée à l'Aquitaine où la couverture en bois et forêts est équivalente, le noyau de la filière franc-comtoise se caractérise par une plus forte représentation des activités en amont de la filière, et à l'inverse, par un faible poids des segments de la construction en bois, de l'industrie du papier ou du carton, ainsi que du commerce et du transport intra-filière.

Malgré les difficultés de certaines activités de la filière, les pertes d'emplois sont limitées entre 2006 et 2010. Stables de 2006 à 2008, les effectifs salariés du noyau de la filière ont accusé une baisse de 4 % entre 2008 et 2010.

annuel de la forêt. Il existe un potentiel de développement dans l'exploitation des feuillus. La valorisation actuelle de la forêt repose d'abord sur l'exploitation de parcelles de plus de 4 hectares, majoritairement publiques. En effet, celles-ci contribuent à hauteur de 95 % de la production biologique annuelle de la forêt valorisée sous forme de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois énergie (cf. Définitions).

L'exploitation de la forêt comtoise est freinée par le morcellement de la forêt privée. En effet, 85 %⁽²⁾ des parcelles des 160 000 propriétaires privés ont une dimension inférieure au seuil des 4 hectares, ce qui représente près de 20 % de la surface forestière franc-comtoise. Aux difficultés liées à la taille des parcelles s'ajoute un mode de valorisation public-privé différencié selon les cours

État des lieux de la filière forêt-bois

du bois. Alors que l'offre de bois de la part de la forêt publique est relativement stable, celle des propriétaires privés fluctue fortement d'une année sur l'autre en fonction des cours.

L'exploitation de la forêt comtoise est également freinée par le relief de la région. Dans le Doubs et le Jura, 30 % de la superficie forestière est peu accessible et donc considérée comme difficile à exploiter.

Améliorer la production et la valorisation économique du bois, tout en respectant une gestion durable de la forêt représentent des enjeux importants inscrits dans le plan pluriannuel régional de développement forestier. Arrêté par le préfet de région le 1^{er} août 2012, ce plan

identifie à l'échelle régionale les massifs qui disposent d'un potentiel de récolte supplémentaire et définit des actions à mettre en œuvre dans chaque zone pour les cinq ans à venir. Dans le cadre de ce plan, des actions sont menées auprès des propriétaires de forêts privées en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles et de formations individuelles ou collectives.

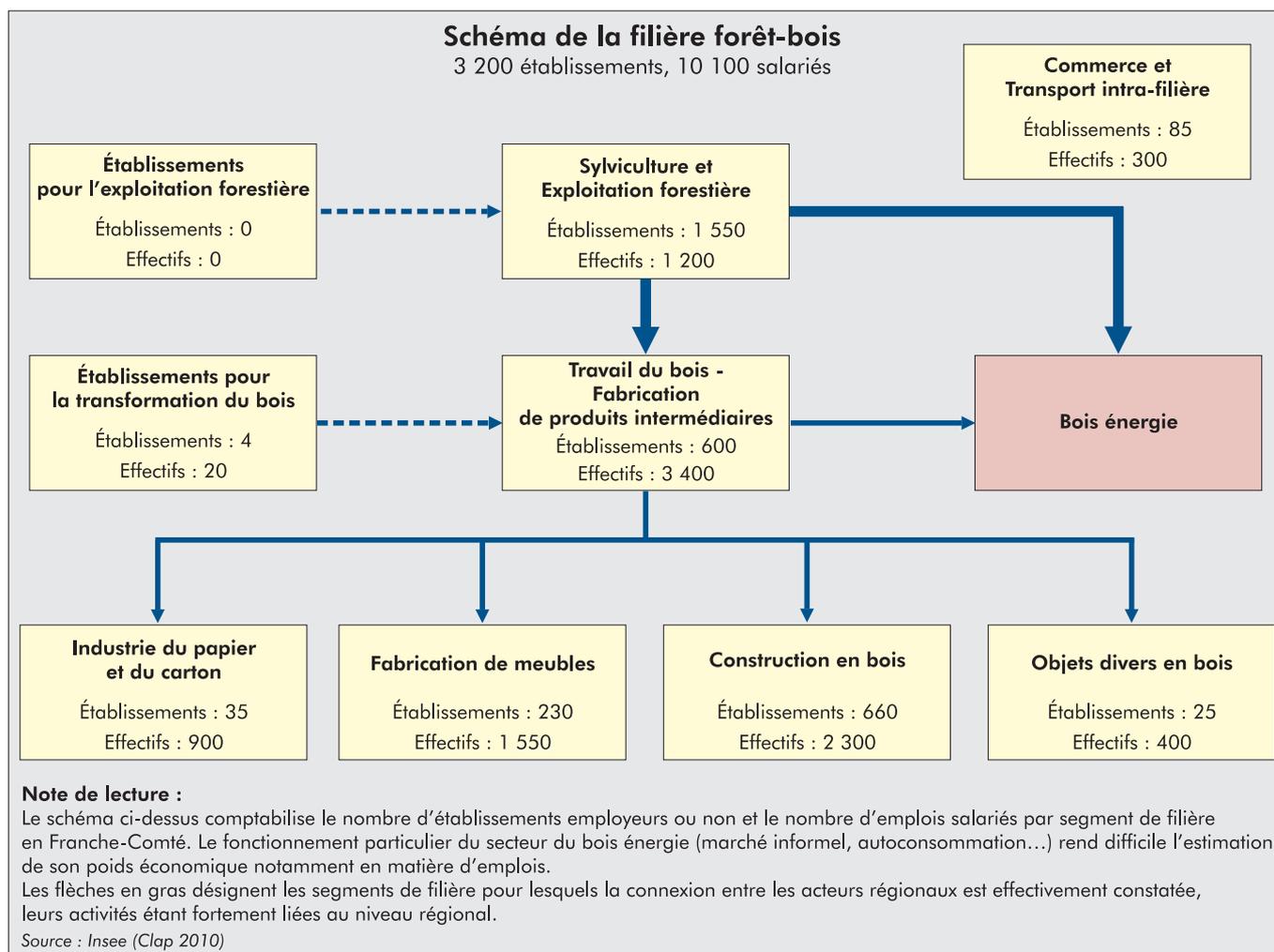
**La filière forêt-bois franc-comtoise :
3 200 établissements et
10 100 salariés**

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires

qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation de produits finis. En amont, la sylviculture - exploitation forestière est le segment de la filière qui fournit la matière première, le bois brut. Celui-ci peut servir de produit intermédiaire (travail du bois) qui sera transformé en produit fini (meubles, construction en bois, objets divers en bois, papier carton). Il peut également être utilisé en bois énergie.

D'autres activités sont liées à la filière sans rentrer dans le schéma amont-aval : fournitures de biens d'équipement, commerce et transport intra-filière...

En 2010, les 3 200 établissements de la filière forêt-bois franc-comtoise emploient 10 100 salariés, ce qui représente 2,7 %



de l'emploi salarié régional. Ils sont le plus souvent de petite taille : plus des deux tiers sont sans salarié, correspondant à des exploitants indépendants et près d'un quart des établissements emploient entre un et neuf salariés. Moins d'une trentaine d'établissements dépassent 50 salariés et six seulement dépassent 100 salariés.

En lien avec l'importance de la ressource forestière, les activités les plus développées en Franche-Comté se situent en amont de la filière dans la sylviculture - exploitation forestière et le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires. La sylviculture - exploitation forestière représente près de la moitié des établissements de la filière forêt-bois, mais emploie seulement 12 % des salariés de la filière.

Avec 3 400 salariés, les activités liées au travail du bois - fabrication de produits intermédiaires représentent le tiers de l'emploi salarié de la filière. Avec 2 300 salariés, la construction en bois arrive en deuxième position. Relativement peu développée dans la région au regard du reste de la France, la fabrication de meubles a cependant un poids déterminant dans le nord de la Haute-Saône (Saint-Loup-sur-Semouse, Jussey). Avec 900 salariés, l'industrie du papier compte pour moins de 10 % de l'emploi salarié de la filière.

Les autres segments de la filière représentent moins de 750 salariés, dont 400 travaillent dans la fabrication d'objets en bois, essentiellement implantée dans le Jura. Le commerce et le transport intra-filière emploient un peu moins de 300 salariés. L'industrie des équipements pour l'exploitation forestière ou pour la transformation du bois est quasiment inexistante dans la région.

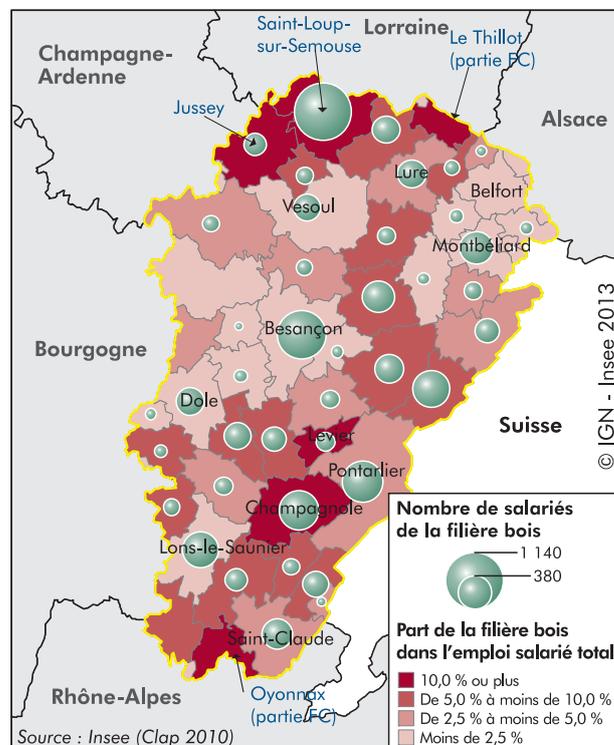
Un poids décisif dans certains bassins de vie de l'espace rural

La filière forêt-bois est un enjeu économique important pour la région

dans la mesure où elle possède une ressource naturelle renouvelable importante à valoriser. Elle est aussi un enjeu de cohésion territoriale et de pérennité de l'emploi dans une région où près de la moitié de la population réside dans un bassin de vie rural. 72 % des emplois salariés de la filière forêt-bois sont situés dans des communes rurales, où ils représentent 5,8 % de l'emploi total contre seulement 1,1 % en zone urbaine. La filière représente le quart des emplois du bassin de vie de Saint-Loup-sur-Semouse et de la partie franc-comtoise du bassin de vie du Thillot, et dépasse 10 % dans quatre autres bassins de vie ruraux : Jussey, Levier, Champagnole et la partie franc-comtoise du bassin de vie d'Oyonnax.

La construction en bois est la première activité de la filière en matière d'emploi dans l'ensemble de l'espace non rural, avec le tiers des emplois salariés de la filière. Dans l'espace rural, c'est le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires qui prédomine avec 39 % des emplois. Il existe toutefois des spécificités dans certains bassins de vie ruraux. La fabrication de meubles est la première activité de la filière en matière d'emploi dans les bassins de vie de Saint-Loup-sur-Semouse et de Champagnole. La fabrication de cercueils est le segment de la filière qui emploie le plus de personnes à Jussey. La fabrication d'objets en liège et la vannerie-sparterie est une tradition franc-comtoise qui perdure. La Franche-Comté est la deuxième région

La filière forêt-bois, particulièrement présente dans l'espace rural



métropolitaine en matière de tournerie et tableterie, derrière Rhône-Alpes. C'est dans le Jura, et plus précisément dans les bassins de Clairvaux-les-Lacs, Saint-Claude et de Poligny que cette activité est encore présente. On peut y ajouter la fabrication de jeux et jouets dont une partie est encore en bois⁽³⁾ et qui étaient traditionnellement fabriqués dans ces mêmes bassins d'emploi.

Une faible connexion entre les acteurs locaux, sauf en amont de la filière

La présence de la plupart des activités du bois en Franche-Comté ne signifie pas pour autant que celles-ci fonctionnent de manière intégrée, liant les acteurs d'amont en aval par des relations acheteurs-fournisseurs. Historiquement, les entreprises de transformation du bois étaient installées au plus près de

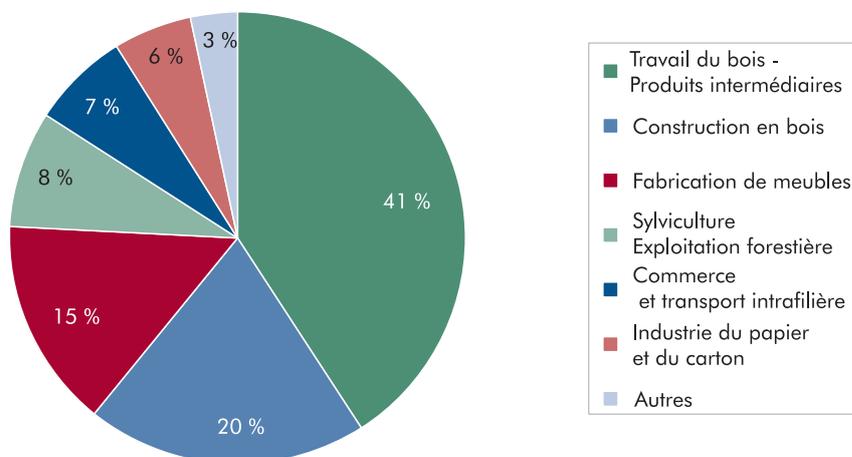
la ressource en bois. Compte tenu du développement des transports et des échanges, cela n'est plus forcément le cas. Le bois brut peut-être exporté vers d'autres régions ou à l'étranger sans être transformé sur place. Inversement, des activités plus en aval de la filière peuvent s'approvisionner dans d'autres régions françaises ou importer leur matière première de l'étranger, pour des raisons de coûts ou de propriétés physiques des matériaux utilisés.

L'importance de la présence conjointe à l'échelle locale de deux activités théoriquement liées peut-être un indicateur d'intégration de la filière (cf. *Définitions et méthode*). Ce lien est manifeste au niveau de la première transformation du bois, entre la sylviculture - exploitation forestière et le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires ou le bois énergie. Dans le cas de l'industrie du meuble, ou de la fabrication d'objet divers en bois, les liens sont faibles. Une partie importante du bois brut, du bois scié et raboté, ainsi que des panneaux et placages en bois fabriqués dans la région est exportée. Inversement, la région importe ces produits qui servent pour partie de matière première aux entreprises de seconde transformation du bois. Par ailleurs, aucune usine de fabrication de pâte à papier n'étant présente en Franche-Comté, l'industrie régionale du papier et du carton s'approvisionne en dehors de la région, notamment à l'étranger : 20 millions d'euros de pâte à papier ont ainsi été importés en 2010.

Sylviculture - exploitation forestière et travail du bois - fabrication de produits intermédiaires : deux segments essentiels de la filière franc-comtoise

Le segment sylviculture - exploitation forestière représente la moitié des établissements de la filière pour seulement

Répartition du chiffre d'affaires de la filière forêt-bois



Source : Insee (Esane 2010)

12 % des salariés de la filière fin 2010. 87 % de ces établissements n'ont aucun salarié, et 11 % emploient moins de dix salariés. Ils correspondent pour la plupart à des entreprises artisanales réalisant des travaux de coupe ou de débardage. Les établissements de dix salariés et plus appartiennent dans leur quasi-totalité à l'ONF. Ils sont implantés sur une trentaine de sites répartis sur tout le territoire, et emploient 60 % des salariés de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Les effectifs de ce segment de filière sont stables par rapport à 2006.

Ce segment de filière a réalisé 114 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010⁽⁴⁾, soit 8 % du chiffre d'affaires de la filière franc-comtoise. Bien que sa contribution à la valeur ajoutée de la filière soit plus faible que celle d'autres segments, elle dégagerait un taux d'excédent brut d'exploitation⁽⁵⁾ de 10,7 % du chiffre d'affaires, soit près de 2 fois plus que l'ensemble de la filière. Ce résultat s'explique par une faible part des charges salariales dans la valeur ajoutée. Malgré des fluctuations importantes de ses exportations, la production de bois brut franc-comtoise contribue positivement au commerce extérieur : en 2010, la Franche-Comté a exporté 15,2 millions d'euros de bois brut et en a importé 13,7 millions, soit un excédent de 1,5 million d'euros.

Le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires, dont les effectifs sont stables entre 2006 et 2010, est le segment le plus important de la filière forêt-bois franc-comtoise en matière d'emploi et de chiffre d'affaires réalisé (557 millions d'euros, soit 41 % du chiffre d'affaires de la filière). La majorité des emplois salariés de ce segment (89 %) sont concentrés dans des établissements de moins de 50 salariés. La moitié des établissements ne possèdent aucun salarié. Le sciage et le rabotage du bois est la première activité du segment en matière d'emploi, avec plus de 1 350 salariés, suivie de la fabrication de charpentes et autres menuiseries avec 630 salariés. Les exportations de ce segment dépassent nettement les importations régionales, contribuant en 2010 à un excédent du commerce extérieur de 32 millions d'euros. Les principales recettes à l'exportation proviennent de la fabrication de panneaux et de placages en bois (28 millions d'euros d'excédent). La tournerie-tabletterie artisanale, surtout présente dans le Jura, est en relatif déclin. Environ un tiers des artisans présents en 2006 ont cessé leur activité sans que celle-ci trouve de repreneur. Il s'agit le plus souvent de départs à la retraite sans succession d'entreprise.

Une filière essentiellement masculine et composée aux deux-tiers d'ouvriers

L'emploi de la filière forêt-bois est très peu féminisé : 18 % des salariés de la filière franc-comtoise sont des femmes, alors que celles-ci occupent 49 % des emplois salariés en Franche-Comté. La part de l'emploi féminin dépasse tout de même 30 % dans l'industrie du papier et du carton et dans la fabrication d'objets divers en bois.

Les activités de la filière étant essentiellement de nature artisanale ou industrielle, deux tiers de ses emplois sont occupés par des ouvriers, en majorité qualifiés. Ces derniers représentent 42 % des salariés de la filière. Ils sont fortement présents dans tous les segments de la filière, à l'exception de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Les ouvriers non qualifiés sont fortement représentés dans les activités en amont de la filière : sylviculture, exploitation forestière et le travail du bois - fabrication de produits intermédiaires.

Répartition en % des salariés de la filière par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble de la filière	dont :					
		Sylviculture et exploitation forestière	Travail du bois - Produits intermédiaires	Industrie du papier et du carton	Construction en bois	Fabrication de meubles	Objets divers en bois
Cadres, chefs d'entreprise salariés	8	5	8	12	6	10	8
Professions intermédiaires	13	41	9	16	7	11	8
Employés	10	8	9	13	9	10	16
Ouvriers qualifiés	42	9	35	48	58	51	45
Ouvriers non qualifiés	27	37	39	11	20	18	23
Total (en nombre)	10 100	1 150	3 300	900	2 300	1 550	400

Source : Insee (DADS 2010)

Les professions intermédiaires sont très présentes dans la sylviculture et l'exploitation forestière (41 % des emplois). Ceci est dû à la forte implantation de l'ONF en Franche-Comté, dont la majorité des agents relève de ce niveau de qualification.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures ou les chefs d'entreprise salariés représentent 8 % des salariés de la filière. Les cadres sont davantage présents dans l'industrie du papier et du carton.

Les salariés de la filière forêt-bois comtoise sont un peu plus jeunes en moyenne que l'ensemble des salariés de Franche-Comté (respectivement 40 et 41 ans). L'âge moyen varie fortement selon les segments de la filière : de 34 ans dans la construction en bois à 44 ans dans la fabrication d'objets divers en bois. Les salariés de moins de 40 ans sont nettement majoritaires dans la construction en bois (64 %). Ils représentent 51 % des salariés du commerce et du transport intra-filière. Dans les autres segments de filière, les 40 ans ou plus sont majoritaires.

Des segments peu développés ou en difficulté

Le commerce et le transport intra-filière correspondent à des activités qui peuvent être implantées à distance de la ressource en bois. Ces activités sont faiblement développées sur le territoire franc-comtois. Elles génèrent 92 millions d'euros de chiffres d'affaires et emploient moins de 300 salariés, répartis dans 86 établissements. Il s'agit soit d'établissements sans salarié (la moitié d'entre eux), soit d'établissements de moins de 50 salariés, dont 8 seulement dépassent les 10 salariés. Les transporteurs spécialisés dans le

transport du bois sont peu nombreux en Franche-Comté. Les établissements de négoce sont au nombre d'une dizaine : ils jouent le rôle d'intermédiaires entre acheteurs et vendeurs. Une soixantaine de grossistes achètent des quantités importantes de bois aux exploitants forestiers pour les revendre à des industries de transformation ou à des détaillants.

La fabrication de meubles en bois emploie 1 550 salariés en 2010, dont les deux tiers travaillent dans des établissements de 50 salariés ou plus. L'emploi est très présent dans le nord de la Haute-Saône. Bien que ce secteur soit le plus concentré de la filière

en matière d'emplois, elle comprend également un grand nombre de petites unités artisanales réparties dans les quatre départements de la région. La fabrication de meubles en bois réalise 206 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 15 % du chiffre d'affaires de la filière régionale. L'industrie locale du meuble réalise 12 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, ce qui est faible comparé au taux d'exportation moyen de l'industrie manufacturière en France (30 %). Ce secteur, orienté essentiellement vers la fabrication de meubles en kit à base de panneaux de bois, a bénéficié d'une forte expansion

de la demande à partir des années 1980 ⁽⁶⁾. Par la suite, les difficultés liées à la concurrence internationale, à la mondialisation des approvisionnements, et à la crise économique, ont abouti à la disparition d'un quart de ses emplois depuis 2006.

L'industrie du papier et du carton emploie 900 salariés en Franche-Comté, dont près des deux-tiers travaillent dans des établissements de 50 à 99 salariés. Elle réalise 77 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 5,7 % du total de la filière franc-comtoise. Plus de 20 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation, ce qui en fait l'activité industrielle la plus tournée vers l'international. La Franche-Comté ne compte aucune usine de fabrication de pâte à papier ce qui la rend dépendante des autres régions pour l'achat de la matière première. Alors que l'industrie nationale du papier et du carton est structurée par des établissements de taille moyenne (de 100 à 700 salariés) qui concentrent 62 % des emplois, aucune unité de plus de 100 salariés n'est établie en Franche-Comté. Près d'un emploi sur dix de ce segment de filière a disparu depuis 2006.

Avec un peu plus de 400 salariés, la fabrication d'objets divers en bois pèse moins de 5 % de l'emploi de la filière comtoise et réalise un chiffre d'affaires de 20,5 millions d'euros. En dehors d'un établissement de plus de 100 salariés fabriquant des cercueils en Haute-Saône, la fabrication d'objets divers en bois est surtout présente dans le Jura, notamment avec la fabrication de pipes ou de jouets. En dépit d'un taux élevé de valeur ajoutée, ce secteur affiche un faible excédent brut d'exploitation (2,3 % du chiffre d'affaires) lié à des charges salariales élevées. Vivement concurrencé au niveau international par les produits en provenance d'Europe de l'Est ou d'Asie, ce secteur d'activité enregistre un recul de l'emploi salarié depuis cinq ans.

Construction en bois et bois énergie : des activités potentiellement porteuses pour la filière régionale

La construction en bois est le deuxième segment de filière régionale, tant en matière d'effectif salarié qu'en matière

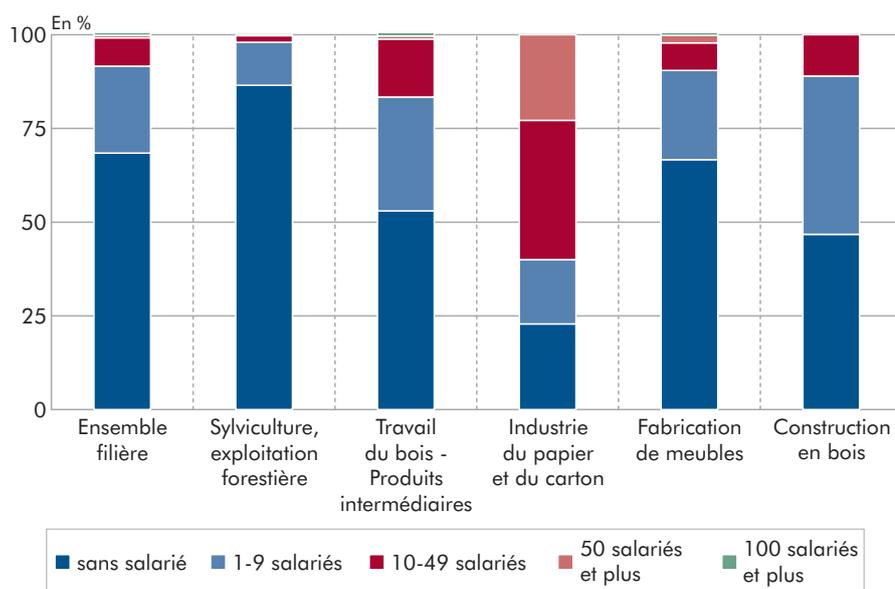
de chiffre d'affaires. Elle emploie près de 2 300 salariés en 2010 soit 23 % des effectifs de la filière. Elle réalise un chiffre d'affaires de 272 millions d'euros, soit 20 % du chiffre d'affaires total de la filière. La majorité des établissements de la construction en bois emploient moins de 10 salariés. Les activités les plus représentées sont les travaux de menuiseries en bois (1 300 salariés) et les travaux de charpente (850 salariés). Malgré la situation difficile du secteur de la construction en Franche-Comté dont les effectifs globaux sont en baisse depuis 2008, l'emploi salarié dans la construction en bois est en légère augmentation entre 2006 et 2010.

Les établissements spécialisés uniquement dans la construction de maisons individuelles à ossature bois emploient seulement une centaine de salariés en Franche-Comté. Ce marché connaît une forte expansion depuis une dizaine d'années. Dans le grand Est, la part des constructions bois dans les maisons individuelles représente 17 %, soit 6 points de plus qu'au niveau métropolitain ⁽⁷⁾. La croissance de ce marché pourrait avoir un effet d'entraînement bénéfique sur la filière franc-comtoise.

La stratégie nationale et locale ⁽⁸⁾ vise à augmenter l'utilisation de la biomasse dans la production énergétique. Le développement de l'usage du bois en tant que source d'énergie renouvelable est l'un des enjeux de la filière forêt-bois. L'exploitation de la biomasse forestière contribue de manière importante à la valorisation des ressources en bois de la région, et la croissance de ce secteur est régulière.

Parmi les 1,5 million de m³ d'accroissement annuel non récoltés en Franche-Comté, la ressource en bois énergie a un potentiel de développement estimé à 700 000 tonnes par an. L'augmentation de cet usage doit se faire en évitant les conflits d'usages et dans le respect des équilibres naturels forestiers.

Répartition des établissements de la filière selon leur taille



Source : Insee (Clap 2010)

Le bois est l'un des modes de chauffage de beaucoup de maisons individuelles en Franche-Comté. Pour les maisons utilisant le bois comme principal moyen de chauffage, la consommation moyenne s'élève à 12 stères, soit la consommation la plus élevée des régions françaises. Ainsi, la Franche-Comté se classe première région concernant la consommation de bois par maison (la consommation moyenne des maisons franc-comtoises est deux fois plus élevée que celle de la moyenne française). Selon le centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie, les francs-comtois consommeraient ainsi environ 1,85 million de stères de bois bûche par an. Par ailleurs, on dénombre 7 établissements produisant 115 000 tonnes par an de granulés de bois destinés au chauffage.

Les chaufferies, dont le nombre est en constante augmentation en Franche-Comté, constituent le deuxième mode de valorisation de la biomasse forestière : 510 chaufferies ⁽⁹⁾, correspondant à

Définitions

- **Bassin de vie** : le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs - culture et transports.
- **Bois d'œuvre** : bois utilisé pour le sciage, déroulage, tranchage et autres usages « nobles » de la filière bois. Après transformation, ces bois servent en menuiserie, charpente, caisserie, ameublement.
- **Bois de trituration** : bois destiné à être déchiqueté pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.
- **Bois d'industrie** : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie.
- **Bois rond** : comprend tout bois abattu et façonné, avant la première utilisation : grume (tronc coupé, ébranché et revêtu de son écorce), bille, rondin.
- **Indicateur d'intégration régionale de la filière** : il estime l'intensité des liens clients-fournisseurs entre les acteurs de la filière par le coefficient de corrélation entre le poids par zone d'emploi des activités de la filière théoriquement liées. Ce coefficient peut varier de - 1 à + 1. Proche de - 1, il signifie que les activités s'excluent mutuellement. Proche de zéro, il y a absence de lien entre les deux activités. Enfin, un coefficient proche de + 1 signifie que plus une activité de la filière est représentée sur une zone d'emploi, plus l'autre l'est aussi.

une puissance de plus de 230 MW, sont installées dans la région en 2012. Ces chaufferies alimentent en chauffage des collectivités et des établissements publics (HLM), des logements collectifs privés, ainsi que des entreprises industrielles.

Elles permettent d'utiliser des « sous-produits du bois » tels que les plaquettes forestières, les plaquettes de scierie et les écorces, offrant aux industries la possibilité de produire une partie de leur énergie avec leurs propres déchets. ■

(1) Source Agreste, statistique annuelle agricole 2012.

(2) Source : CNPF, fichiers des propriétaires privées 2010.

(3) La nomenclature en NAF et CPF ne permet pas d'isoler les fabricants d'articles exclusivement en bois. Quelques établissements dont les fabrications sont exclusivement non bois ont été exclus de la filière. Faute d'informations, certains établissements ont été maintenus dans la filière bois.

(4) Données financières pour les entreprises monorégionales ou quasi-monorégionales.

(5) Excédent brut d'exploitation = ressource d'exploitation (après paiement des charges de personnel mais avant amortissement).

(6) Le meuble en kit, Sessi, édition 2007.

(7) Source : Observatoire national de la construction en bois 2012.

(8) Cf. Plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté dans le cadre du contrat de projet État-Région 2007-2013.

(9) Source : ADIB.